

COMITE INTER CGT

LETTRE OUVERTE AUX EDITEURS DE LA PRESSE

Messieurs les éditeurs,

Depuis plusieurs semaines les rumeurs les plus contradictoires circulent sur la nouvelle réforme de Presstalis.

Les salariés inquiets pour leur avenir sont confrontés quotidiennement à un brouhaha qui, d'un jour à l'autre, ne laisserait comme seules perspectives envisageables que le dépôt de bilan, une recapitalisation composée de nouveaux actionnaires, un vaste plan de licenciement, une simple adaptation du énième plan gouvernemental (remis par Bruno Mettling), une réorganisation logistique en capacité de répondre aux besoins de distribution de la presse ou encore une externalisation des dépôts de la SPPS en passant par une remise en cause du statut des salariés de Presstalis ?

Ces rumeurs se succédant les unes aux autres ne peuvent que générer un climat social tendu face à des « décideurs » qui laissent planer un silence plus qu'inquiétant.

Les ressortissants du Comité Inter CGT seront attentifs aux décisions que prendront les éditeurs lors du Conseil de surveillance du 26 mai 2010, si toutefois la question de la réforme de la distribution était abordée.

Ils n'accepteront pas que soit validé un plan qui consisterait à éradiquer les salariés qui depuis de nombreuses années assurent la distribution des journaux dans un cadre égalitaire tel que le définit la loi Bichet.

Ils mettent en garde les éditeurs qui seraient tentés pour de fausses raisons économiques de cautionner la voie d'une séparation des moyens de distribution, avec pour unique effet l'aggravation des conditions de traitement des quotidiens et des publications. Si tel était le cas, cela mettrait en péril l'existence même des titres les plus fragiles.

En effet, la séparation des publications et des quotidiens concentrés autour de deux coopératives mettrait en danger leur diffusion et l'égalité de traitement entre les éditeurs importants et les petits titres. Cela reviendrait à mettre en cause le système de péréquation, élément fondateur de la loi Bichet.

Les éditeurs qui choisiraient la mise en place d'une nouvelle organisation de la distribution *a minima* dans l'espoir de voir disparaître la CGT porteront la responsabilité d'une dégradation des relations sociales qui n'aurait pour conséquence que d'affaiblir une presse déjà en grande difficulté.

Paris, le 10 mai 2010